

Réf: Dossier N° 088522

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HINGAYO ET FILS SARL »

Siège social Abidjan, Adjamé, ADJAME WILLIAMSVILLE
DERRIERE SONITRA, Lot 1083-1084, Ilot 117

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 02/03/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HINGAYO ET FILS SARL »

Objet : Boulangerie pâtisserie, Viennoiserie, Commerce divers,. Et pour la réalisation de l'objet social:

L'acquisition la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux,

La prise en location gérance de tous fonds de commerce,

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement toutes opérations financières commerciales industrielles mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Adjamé, ADJAME WILLIAMSVILLE
DERRIERE SONITRA, Lot 1083-1084, Ilot 117

Dirigeant(s) : M OUATTARA HINGAYO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01465 du 23/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11794/GTCA/RC/2022 du 23/03/2022

